

Combien ça coûte ?

Scoter : 1,50 € / jour

Voiture : 6 € / jour

tarif préférentiel pour les habitants des quartiers prioritaires de la Ville de Limoges, nous consulter

Voiturette :

40 € la semaine jusqu'à 90 km

45 € la semaine de 91 à 150 km

50 € la semaine de 151 à 200 km

Caution obligatoire

200 € pour les scooters

400 € pour les voitures et voiturettes

Durée de la location : 1 mois renouvelable sous condition

Plateforme Mobilité 87

Quelles pièces à fournir ?

- ◆ Justificatif du déplacement (contrat de travail, stage, formation, convocation...)
- ◆ Permis AM (scooter, voiturette), Permis B
- ◆ Pièce d'identité
- ◆ Autorisation parentale pour les mineurs
- ◆ Justificatif de domicile
- ◆ Attestation Sécurité sociale
- ◆ Justificatif de ressources (RSA, ASS, ARE, AAH, attestation CAF ou avis d'imposition...)
- ◆ Avis de situation Pôle Emploi



De projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Conception graphique : Plateforme mobilité 87 - mars 2019



Des difficultés pour vous rendre au travail, en formation ou pour rechercher un emploi ?

LOUEZ UN VÉHICULE À PETIT PRIX scooter, voiture, voiturette



Quels services ?

Location de voitures, voiturettes, scooters

Assurance et accessoires compris

Qui peut louer ?

Les personnes en insertion professionnelle ou en recherche d'emploi sans moyen de locomotion ni possibilité d'utiliser les transports en commun.

À qui s'adresser ?

Pour bénéficier de ce service de location, prendre OBLIGATOIREMENT contact avec la Mission Locale, Maison du Département, Pôle Emploi, Cap Emploi ou Plie .

Où louer ?



05 55 68 02 86

association.rempart@hotmail.fr
voitures, scooters



05 55 31 45 05

v.reversade@varlinpontneuf.fr
voitures, scooters



05 55 70 99 40

contact@chaigneraielimousine.fr
voitures, scooters



09 67 10 44 92

karine.malherbe-noble@orange.fr
voiturettes
(sur tout le département)

